



La Contribution de la chaine de valeur du karité sur les femmes
membres des organisations féminines dans les communes de Siby et de
Zantiébougou

The Contribution of the Shea Value Chain on Women Members of
Women's Organizations in the Communes of Siby and Zantiébougou

Dr. KEITA Moussa Mourou dit Faye

Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)/Mali

Dr. SIDIBE Mahamadou

Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)/Mali

Pr. Salia Sinaly TRAORE

Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FSEG)
Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)/Mali

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.16617035>

RESUME

Au Mali, la filière karité représente une activité économique essentielle, notamment pour les femmes rurales. Cet article analyse la contribution des organisations féminines au développement de cette filière dans deux communes clés : Siby (région de Koulikoro) et Zantiébougou (région de Bougouni).

Par rapport à la méthodologique nous avons adoptés une posture axée sur la méthodologie Mixte et sur le plan épistémologique, nous avons opté pour le paradigme post-positivisme qui est de comprendre la réalité et de pouvoir l'expliquer.

Pour ce qui est de l'échantillonnage, la technique utilisé a été la méthode de convenance avec comme techniques d'enquête : entretien semi-directif et des questionnaires auprès de soixante (60) productrices entre les deux zones d'études et avec comme outils d'analyses les tests de Khi-Deux et les tests de Fisher. Elle identifie également les défis majeurs auxquels ces organisations font

face, tout en proposant des pistes de renforcement de leur impact sur l'économie locale et l'autonomisation des femmes.

Abstract

In Mali, the shea butter industry represents a vital economic activity, particularly for rural women. This article analyzes the contribution of women's organizations to the development of this sector in two key municipalities : Siby (Koulikoro region) and Zantiébougou (Bougouni region). In relation to the methodological aspect, we have adopted a posture focused on Mixed methodology and on an epistemological level, we have opted for the post-positivism paradigm which is to understand reality and be able to explain it.

As for sampling, the technique used was the convenience method with survey techniques: semi-structured interview and questionnaires with sixty (60) producers between the two study areas and with Chi-Square tests and Fisher tests as analysis tools.

It also identifies the major challenges these organizations face, while proposing ways to strengthen their impact on the local economy and women's empowerment.

1. INTRODUCTION GENERALE

Au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, le karité a été rebaptisé plusieurs fois. Au XIX^{ème} siècle, Karl Friedrich von GÄRTNER (1772-1850), botaniste allemand, a décrit l'espèce *Butyrospermum parkii*. Le genre *Butyrospermum* signifie « graines de beurre ». Le nom d'espèce « parkii » fut attribué en hommage à Mungo PARK qui a découvert cet arbre lors d'une exploration au Sénégal (C.F. Gaertn , 2009).

En 1865, Karl Georg Theodor Kotschy (1813-1866) décrit une deuxième espèce : *Butyrospermum niloticum* (C.F. Gaertn , 2009).

Et en 1962, le botaniste anglais Frank Nigel HEPPER (1929-2013) , reuni ces deux espèces en une seule composée de deux sous-espèces : *Butyrospermum paradoxum* subsp. *niloticum* et *Butyrospermum paradoxum* subsp. *Parkii* dont le nom actuel scientifique est *Vitellaria paradoxa* appelé en français le karité (C.F. Gaertn , 2009).

Selon ITC (2007) « le karité, ou *Vitellaria paradoxa* est un arbre qui pousse uniquement en Afrique et dont les fruits sont prisés dans le monde entier, surtout pour la fabrication de beurre de karité utilisé par les industries du chocolat ».

Aujourd'hui, il est en voie de disparition car le nombre de pied de cet arbre sur le territoire national démunie de jour en jour à cause de certaines pratiques néfastes d'où selon N'kalo, (2017) « *le karité est menacée d'extinction à cause de l'exploitation de l'arbre pour son bois utilisé dans la construction de maisons et de palissades ou encore la production de charbon ainsi que le défrichage des terres au profit des cultures comme le coton et autres* ».

La répartition géographique de ce végétal commande son exploitation et son commerce ce qui rend difficile la régénération des parcs arboricoles de karité, liées notamment aux caractéristiques intrinsèques de l'arbre lui-même. Ainsi, Il faut près de 15 à 20 ans à l'arbre pour produire des noix, avec un pic de rendement après 40 à 50 ans d'où Selon FAOSTAT (2019) « *Pour ne rien arranger, la production de fruits varie d'une année à l'autre, d'un endroit à l'autre, voire d'un arbre à l'autre, en fonction notamment des facteurs climatiques et de l'impact des activités humaines* ».

Selon le rapport du Centre de commerce international (ITC, 2007) « *Les conditions difficiles de c production découragent les agriculteurs qui voudraient planter des arbres à karité. La population d'arbres à karité existante est aujourd'hui considérée comme stagnante et vieillissante, ce qui représente une menace sérieuse pour le futur de l'industrie* ».

Mis à part ce défi majeur, plusieurs rapports ont montrer qu'afin de produire un beurre de karité en quantité et en qualité supérieure commercialement acceptable sur le marché national, sous-régional et international, il faut que les acteurs mettent en avant l'amélioration de certaines pratiques dans l'industrie. Cela implique de s'attaquer aux nombreux problèmes qui affectent directement la performance de la filière. Il s'agit par exemple, de déficit des structures d'entreposage ; de la problématique pour les groupements et transformatrices désirant vendre rapidement des volumes élevés de beurre en réponse aux besoins des consommateurs ; de la pénibilité et de la charge de travail des femmes qui arrête l'augmentation significative de la production ; le manque d'information concernant l'organisation insuffisante de la filière ; et enfin le manque des normes de qualité.

En effet parmi ces nombrés problèmes cités, notre étude sera plutôt basée sur l'aspect économique Par conséquent, les gouvernements gagneraient à la promotion de cette filière, à travers l'utilisation de la noix comme un moyen de lutte contre la pauvreté rurale, notamment chez les femmes et la valorisation de ce produit comme un produit naturel contribuant au développement national.

L'industrialisation de l'Afrique étant faible et irrégulière, et la création de valeur ajoutée y étant encore insignifiante à 1,8% en 2014, seules les noix sont considérées comme ayant de la valeur dans l'industrie (selon UNIDO, 2014). Si les noix sont des principaux centres d'intérêt des efforts de transformation, les producteurs et les entreprises locaux peuvent de plusieurs manières, mieux tirer davantage sur la production et le commerce du karité mais il existe parfois des problèmes d'écoulement des produits qui sont liés à des problèmes de qualité (Forest connect et al., 2008).

Les Pays du Sud ont une économie fortement dépendante de leurs productions agricoles et agroforestières (RGA, 2004). Pour se développer, il est logique de s'appuyer sur l'existant, de renforcer la valeur dégagée par ces secteurs. Le karité qui fait partie de ces produits ciblés a de multiples usages au niveau local et national et une grande valeur d'échange avec assez d'opportunités commerciales dans l'économie mondiale (Forest connect et al., 2008).

Le Mali est un pays où cette ressource est disponible naturellement mais mal et peu exploitée avec un niveau de productivité faible et des produits peu concurrentiels (RGA, 2004). C'est aussi un grand pays qui dispose des zones climatiques différentes ce qui lui donne une diversité agricole élevée. D'où selon Central Intelligence Agency (2017) « L'agriculture malienne contribue au PIB national dont presque de 40% à 63 % des emplois maliens sont agricoles ».

Mais avec toutes ses potentialités, les conditions économiques et sociales au mali se sont dégradées en 2022, avec un taux de pauvreté de 45,4 % (soit 44,6% en 2021), 13 million de personnes supplémentaires en besoin d'aide humanitaire, 20% des écoles fermées et 2,5 million de personne manque de couverture sanitaire (selon AFDB,2022) et la majeure partie cette pauvreté sévit en milieu rurales et plus précisément c'est les femmes rurales qui subissent les conséquences.

Avec un parc de plus de 20 millions d'hectares, 74.000.000 d'arbres à karité couvrant 26 Cercles, 7500 localités villageoises pour 500.000 Concessions familiales dans l'activité de transformation du karité, le Mali pourrait se placer parmi les premiers producteurs et transformateurs de karité afin de pallier à cette pauvreté (CCOM/MPFEF, 2021). Cependant selon (Nouvellet et al., 2006), « *faute de connaissance des stratégies des acteurs impliqués dans la chaîne de valeur (CV) du karité, l'exploitation des amandes est bien en dessous du potentiel estimé à 600 000 tonnes par an et les femmes productrices ne peuvent gagner qu'entre 250.000 à 300.000 FCFA par an* ».

Bien que le karité soit une denrée rare et désirée par les industries à l'échelle internationale, la chaîne de valeur karité du Mali est jusqu'à présent moins connue et fait partie du quotidien des maliens et est exclusivement exploité par les femmes des zones rurales. Cette analyse a donc pour

objectif de mieux connaître les contraintes des acteurs de la chaîne de valeur, afin de soutenir et conseiller de manière plus pertinente les femmes productrices.

Vu le niveau d'implication des femmes membres des organisations féminines dans cette activité, la chaîne de valeur karité devrait être un vecteur de lutte contre la pauvreté au Mali en général et au milieu rural en particulier. Mais malgré la prédominance des femmes dans cette filière, les revenus des productrices demeurent toujours insignifiants par rapport à la souffrance des travaux liés à cette activité.

Pour répondre à ces enjeux, cet article se centrera sur la question suivante : quel peut être la contribution de la chaîne de valeur du karité sur les femmes membres des organisations féminines dans les communes de Siby et de Zantiébougou ?

Pour aborder cette question, après l'introduction, le reste de l'article est structuré comme suit : la première partie traite la revue de littérature et formulation des hypothèses. Dans la deuxième partie, nous présenterons le cadre méthodologique. Dans la troisième partie, nous présenterons et interpréterons les résultats obtenus. Dans la quatrième partie, nous évoquerons les implications managériales et scientifiques. Enfin, une conclusion clarifie les principales contributions et recommandations de l'étude.

I - REVUE DE LA LITTÉRATURE

La bonne compréhension de cette recherche demande que soient définis au départ certains concepts couramment utilisés dans le cadre de notre recherche ; une présentation descriptive de cette chaîne de valeur et de sa contribution sur les organisations féminines au Mali.

1.1 1.1. La chaîne de Valeur

La chaîne de valeur est un modèle conceptuel qui décrit l'ensemble des activités qu'une organisation met en place pour créer de la valeur pour ses clients. Initialement introduite par Michael Porter, elle aide à identifier les sources potentielles de compétitivité dans une organisation. La chaîne de valeur se divise en deux grandes catégories d'activités : les activités principales et les activités de soutien (Selon Michael **Porter en 1985**).

1.2 1.2. Activités principales

Ce sont les activités directement liées à la production et à la distribution des biens ou services (Selon Michael **Porter en 1985**).

Logistique interne : Réception, stockage et gestion des matières premières nécessaires à la production.

Production (ou opérations) : Transformation des matières premières en produits finis.

Logistique externe : Gestion de la distribution des produits finis vers les clients.

Marketing et vente : Promotion des produits et services pour attirer les clients.

Service : Assistance après-vente, maintenance et support pour garantir la satisfaction des clients.

1.3 1.3. Activités de soutien

Elles appuient les activités principales et contribuent à améliorer l'efficacité et la valeur ajoutée de l'organisation (Selon Michael **Porter en 1985**).

Infrastructure de l'entreprise : Gestion des activités générales comme la comptabilité, le financement et la planification stratégique.

Gestion des ressources humaines : Recrutement, formation et développement des compétences des employés.

Développement technologique : Innovation et recherche pour améliorer les processus et produits.

Approvisionnement : Achat des intrants nécessaires (matériaux, équipements, etc.) pour assurer le bon fonctionnement des activités principales.

1.4 1.4. Objectif de la chaîne de valeur

Le but principal de la chaîne de valeur est de comprendre comment chaque activité contribue à la valeur finale du produit ou service, permettant ainsi à l'organisation de réduire les coûts, d'améliorer l'efficacité, et d'offrir un avantage concurrentiel. En optimisant chaque étape, une entreprise peut maximiser sa valeur ajoutée, fidéliser ses clients, et se distinguer de la concurrence (Selon Michael **Porter en 1985**).

1.5 1.5. La contribution de la chaîne de valeur à l'amélioration de la vie et de revenu

La chaîne de valeur contribue grandement à l'amélioration de la qualité de vie et des revenus des individus en augmentant les opportunités économiques, en facilitant l'accès aux marchés et en favorisant le développement des compétences (Selon **Jullian Rappaport en 1987**).

Voici les principales façons par lesquelles une chaîne de valeur bien structurée impacte positivement la vie et les revenus :

1.6 1.5.1. Création de revenus et réduction de la pauvreté

Amélioration des revenus : En participant à chaque étape de la chaîne de valeur, les individus (producteurs, travailleurs, transporteurs, etc.) ont l'opportunité de percevoir des revenus plus élevés, ce qui améliore leur pouvoir d'achat.

Réduction de la pauvreté : Dans les zones rurales et les pays en développement, la chaîne de valeur agricole, par exemple, crée des emplois et offre des opportunités économiques aux petits producteurs et agriculteurs, contribuant à sortir les familles de la pauvreté.

1.7 1.5.2. Développement des compétences et formation

Amélioration des compétences : La chaîne de valeur encourage le développement de compétences à travers la formation technique, la gestion d'entreprise et les compétences numériques. Cela améliore l'employabilité et les perspectives de revenus à long terme.

Augmentation de la productivité : En formant les individus aux meilleures pratiques et à l'utilisation des technologies modernes, les entreprises et les organisations renforcent l'efficacité des travailleurs, qui peuvent ainsi générer plus de revenus.

1.8 1.5.3. Amélioration des conditions de travail et protection sociale

Meilleures conditions de travail : Les chaînes de valeur intégrées favorisent souvent la normalisation des conditions de travail, améliorant ainsi la sécurité, les salaires et les avantages sociaux. Cela contribue à un environnement de travail plus équitable et sûr.

Accès à la protection sociale : En intégrant des travailleurs dans des chaînes de valeur formelles, les entreprises permettent à de nombreux individus de bénéficier de la protection sociale, ce qui améliore leur sécurité économique et leur qualité de vie.

1.9 1.5.4. Accès aux marchés et augmentation des opportunités économiques

Opportunités pour les petits producteurs : En facilitant l'accès aux marchés nationaux et internationaux, la chaîne de valeur donne aux petits producteurs, artisans et PME l'occasion de vendre leurs produits à un plus grand nombre de consommateurs, augmentant ainsi leurs revenus

Proposé par **D. Teece et G. Pisano en 1994.**

Diversification des sources de revenus : En diversifiant leurs activités et en entrant dans de nouvelles chaînes de valeur (par exemple, de nouveaux produits ou services), les entreprises et les travailleurs réduisent leur dépendance à une seule source de revenus, rendant ainsi leurs revenus plus stables et plus résilients face aux crises.

1.10 1.5.5. Amélioration de l'accès aux ressources et infrastructures

Accès aux intrants et technologies : La chaîne de valeur fournit des ressources comme des intrants de qualité (semences, engrais, machines), ainsi que des technologies modernes qui facilitent la production et augmentent les rendements, ce qui se traduit par des revenus accrus pour les producteurs.

Infrastructure et logistique : Une chaîne de valeur efficace implique des améliorations dans les infrastructures (routes, entrepôts, centres de distribution), ce qui facilite le transport des produits, réduit les pertes post-récolte, et permet aux producteurs d'accéder plus facilement aux marchés.

1.11 1.5.6. Autonomisation et inclusion sociale

Inclusion des groupes marginalisés : En intégrant des femmes, des jeunes et d'autres groupes marginalisés dans la chaîne de valeur, les entreprises créent des opportunités économiques pour ceux qui en avaient peu, améliorant leur revenu et leur indépendance financière.

Autonomisation des femmes : Dans les chaînes de valeur agricoles et manufacturières, par exemple, l'inclusion des femmes augmente leur pouvoir de décision, leur accès aux ressources financières et leur capacité à contribuer aux revenus familiaux.

1.12 1.5.7. Développement économique local et renforcement des communautés

Stimuler l'économie locale : La chaîne de valeur génère de l'activité économique dans les communautés locales en créant des emplois et en soutenant les entreprises locales. Cela améliore les conditions de vie dans les zones rurales et urbaines.

Réseaux d'entrepreneurs : Les chaînes de valeur bien structurées encouragent également la collaboration entre entrepreneurs locaux, fournisseurs, et acheteurs, renforçant ainsi le tissu économique local et créant un environnement propice à la croissance.

1.13 1.5.8. Accès au financement et investissements

Meilleur accès au crédit : En intégrant les producteurs et entrepreneurs dans une chaîne de valeur formelle, ils ont souvent plus de facilité à accéder au financement (crédits, subventions), ce qui leur permet d'investir dans leur entreprise et d'augmenter leurs revenus.

Attraction des investisseurs : Une chaîne de valeur bien structurée attire des investisseurs privés et publics, qui financent des infrastructures et soutiennent les initiatives de développement économique, ce qui profite aux communautés locales.

En somme en augmentant les revenus, en renforçant les compétences et en facilitant l'accès aux marchés et aux ressources, la chaîne de valeur joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la vie des individus et des communautés. Elle contribue non seulement à la croissance économique, mais aussi au bien-être social, à la résilience économique et à la réduction des inégalités. Une chaîne de valeur inclusive, équitable et durable peut ainsi transformer des vies, tout en renforçant la stabilité économique et sociale des régions et des pays.

2. Hypothèses :

Nous avons formulé quatre (04) propositions de recherches (hypothèses) qui ont été établies sur la base de notre revue de littérature, plus précisément à partir des critères définissants.

Afin de nous permettre d'analyser les questions liées à la problématique et aux objectifs spécifiques de la recherche, nous avons formulé trois (03) propositions de recherches (hypothèses) qui ont été établies sur la base de notre revue de littérature, plus précisément à partir des critères définissants la contribution de cette chaîne de valeur sur les organisations féminines des deux zones.

✓ Hypothèse générale :

La chaîne de valeur du karité améliorerait les conditions de vie et de revenu des femmes membres des organisations féminines dans les communes de Siby et de Zantiébougou.

Hypothèses spécifiques :

Il s'agira de façon spécifique :

- La chaîne de valeur du karité contribuerait à l'augmentation de revenu des femmes membres des organisations féminines dans les communes de Siby et de Zantiébougou ;
- La commercialisation constituerait la principale contrainte rencontrée chez les productrices dans les communes de Siby et de Zantiébougou.
- Les besoins de la famille sont des situations sociales qui affectent de plus les revenus des productrices.

II- Démarche Méthodologique

Par rapport à la méthodologique nous avons adoptés une posture axée sur la méthodologie Mixte et sur le plan épistémologique, nous avons opté pour le paradigme post-positivisme qui est de comprendre la réalité et de pouvoir l'expliquer.

Pour ce qui est de l'échantillonnage, la technique utilisé a été la méthode de convenance avec comme techniques d'enquête : entretien semi-directif et des questionnaires auprès de soixante (60) productrices entre les deux zones d'études et avec comme outils d'analyses les tests de Khi-Deux et les tests de Fisher. Il s'agit d'un échantillonnage empirique puisque la population cible est constituée des productrices membres des coopératives soutenues. Nous avons donc privilégié les méthodes d'échantillonnage empirique, précisément la méthode des quotas, qui est « une méthode

d'échantillonnage non aléatoire qui permet d'obtenir un échantillon ayant une certaine représentativité de la population étudiée » (Thietart, 2014). Au sein de cette population cible, les personnes interrogées ont été sélectionnées par la méthode des convenances, c'est-à-dire que seules des femmes disponibles et disposées à répondre aux questions ont été interrogées et par la technique de boule de neige.

On suppose donc que l'échantillon est représentatif des productrices de la zone d'intervention. Grâce à ces entretiens, d'autres acteurs ont été interrogés du fait de leur proximité géographique : quatre commerçants de noix et de beurre de karité et quatre propriétaires de broyeuses de noix et un guide d'entretien a été élaboré pour les deux coopératives qui sont tel que la **COPROKAZAN** et la **COPROKASI**.

2.1. Taille de l'échantillon : Approche quantitative

Étant donné l'objectif de notre étude, l'échantillon qui a été choisie dans les zones d'intervention Siby et Zantiébougou est décrit de la façon suivante :

Après une période de recherches bibliographiques et de discussions avec les coopératives et les structures d'accueil, il a été décidé de baser l'étude sur un échantillon de 26 productrices à interroger et réparties sur les quatre (4) villages de Siby ; et un échantillon de 34 productrices à interroger et réparties sur les quatre (4) villages de Zantiébougou. Ces échantillons ont été arrêtés sur la base du nombre des membres au moment des enquêtes.

L'échantillon de 60 productrices correspondait également à un nombre acceptable et surtout atteignable en considérant le temps disponible et les moyens humains et financiers mis à disposition. Le rythme des enquêtes était deux (2) enquêteurs deux (2) jours par semaine, ce qui représentait environ treize (13) semaines d'enquêtes à Siby et dix-sept (17) semaines à Zantiébougou.

Pour la zone de Siby, quatre (4) groupement répartis entre quatre (4) villages (Dallakana ; Kallassa ; Kamalé ; et ville de Siby) ont été interrogés et pour la zone de Zantiébougou, quatre (4) groupement répartis entre quatre (4) villages (Koury ; Zandièla ; Falla et ville de Zantiébougou) ont été aussi interrogés.

Tableau 1 : La liste du nombre des productrices choisi par village

Nom des groupements	Nombres des personnes Interrogées par groupement	Nom des coopératives	Nombres des personnes Interrogées par coopérative
Benkadi Siby	9	COPROKASI	26
Benkadi Kamalé	6		
Benkadi Dallakana	5		
Benkadi Kallassa	6		
Benkadi Zantiébougou	11	COPROKAZAN	34
Benkadi Koury	9		
Benkadi zandiela	7		
Benkadi falla	7		

Source : Enquête de terrain

Ces groupements ont été choisi en fonction du nombre des membres qui les compose et de la disponibilité de ces productrices à nous accorder des temps pour l'entretien. L'échantillonnage a été faite par le choix de 60 productrices individuelles sur la base du nombre des productrices dans chacun des secteurs.

La totalité des enquêtes se sont faites en face à face et de manière individuelle. Et on traduisait du français au bambara et inversement, puisque la grande majorité, voire la totalité des productrices ne maîtrisent pas le français.

Déterminer la taille d'un échantillon revient à estimer la taille minimale requise pour obtenir des résultats avec un degré de confiance satisfaisant (Thietart et al, 2014). La taille de notre l'échantillon a été fixée sur la base d'un échantillonnage non aléatoire simple pour une population d'intérêt de taille suffisamment grande.

2.2. Taille de l'échantillon : Approche qualitative

Au cours de cette phase qualitative de la recherche, l'échantillon ne requiert pas un grand effectif car selon (Mongeau, 2009) page 94, la taille de l'échantillon est déterminée par le point de saturation c'est-à-dire, « lorsque l'ajout d'entrevues n'enrichit plus le modèle élaboré... dans la pratique, 7 à 12 entrevues permettent généralement d'atteindre cette saturation ».

Dans le cas des entretiens de recherches, nous avons trois types d'entretiens à savoir : l'entretien directif, non directif et semi-directif. Les entretiens directifs sont ceux où la conversation est discontinue et avec une faible inférence. Les entretiens non directifs sont des conversations ouvertes et portant sur un thème préalablement défini et où le chercheur intervient pour recentrer, reformuler certains points du discours en vue de l'atteinte des résultats de l'entretien. Dans le cadre de l'entretien semi-directif, le chercheur applique le même principe, à la différence qu'il utilise un guide structuré pour aborder une série de thèmes préalablement définis.

Pour notre recherche, nous avons privilégié l'entretien semi-directif qui est la technique la plus utilisée en gestion pour la collecte des données. Nous avons combiné deux modes : l'observation directe et l'entretien face à face. Les dispositions ont été prises pour contacter ces personnes ressources afin obtenir leur accord et fixer les rendez-vous en fonction de leur disponibilité.

Pour les groupements des femmes productrices nous avons choisi de nous entretenir avec huit (8) groupements répartis entre les deux zones (Siby et Zantiébougou) et deux coopératives à savoir la COPROKASI et la COPROKAZAN avec un rythme d'entretien d'une personne par groupement et par jour

Tableau 2 : La liste des cheffes de groupement interrogées

Nom des personnes interrogées	Nombres des personnes Interrogées	Nom des groupements	Nom des coopératives
Bintou Niaré	1	Benkadi Siby	COPROKASI
Saran camara	1	Benkadi Kamalé	
Kadidia sidibé	1	Benkadi Dallakana	
Oumou keita	1	Benkadi Kallassa	
Rokia coulibaly	1	Benkadi Zantiébougou	COPROKAZAN
Bintou sanogo	1	Benkadi Koury	
Fatoumata Traoré	1	Benkadi zandiela	
Mariam kone	1	Benkadi falla	

Source : Enquête de terrain

Pour la technique d'échantillonnage, nous avons procédé par la méthode de convenance pour l'ensemble des groupes avec comme technique d'entretien : l'entretien Semi-directif. et à partir d'un certain nombre de critères définis suite à l'entretien qui devraient nous permettre d'avoir une liste potentielle des autres groupements à interviewer pour le second groupe.

2.3. Technique d'analyse des données

La méthode d'analyse par questionnement analytique de Paillé et Mucchielli (2016) a été utilisée pour réaliser l'analyse des données. Cette méthode consiste à soumettre un corpus de données à une série de questions d'analyse. De plus, Cette méthode d'analyse est pertinente pour les études de besoins et les recherches évaluatives portant sur les croyances, les motivations, les idéologies, les situations communications (Paillé et Mucchielli, 2016,p.210)

Les étapes nécessaires pour développer cette stratégie d'analyse consiste à : 1) formuler des questions permettant d'opérationnaliser un objectif visé par la recherche ; 2) soumettre à ces questions le matériau pertinent (guide d'entretien dans notre cas) ; 3) répondre à ces questions de manière progressive en produisant « non pas des catégories ou des thèmes, mais des réponses directes sous la forme d'énoncés, de constats, de remarques, de propositions, de textes synthétiques, et de nouvelles questions, le cas échéant » (Paillé et Mucchielli,2013,p.132

III. Les Résultats :

Tableau 3 : compte d'exploitation comparé de deux productrices dans les deux localités

Postes de charges	Unités	Quantités	Cout unitaire		Montant	
			Zantiébougou	Siby	Zantiébougou	Siby
Amandes	1 Kg	100	125	125	12500	12500
Mouture	1 Kg	100	50	50	5000	5000
Bois	1 Tas	10	50	50	500	500
Eaux	1 bidon	10	10	10	100	100
Main d'œuvre	1 personne	1	2000	2000	2000	2000
Total charges		100			20100	20100
Total produit (beure)		40	900	1000	36000	40000
Profit : Total produit-Total charge		40			15900	19900

Source : Enquête de terrain ,2021

A partir des données collectées lors des enquêtes, nous avons comparé le compte d'exploitation individuel de deux productrices dans les deux zones qui nous a permis de faire la synthèse des charges et des produits par exploitant individuel dans les deux localités. Les résultats issus de cette enquête nous ont permis de prendre en compte les différentes charges liées à la transformation des amandes en beurre de karité. Et l'enquête a été procédé comme suite :

1.14 3.1. Analyse des charges du compte d'exploitation :

➤ **Le coût des amendes :**

Les amendes qui ont été utilisées pour l'expérimentation ont été achetées auprès des productrices des deux zones. D'après les résultats de notre enquête aux tableaux précédentes, le prix des amendes varie en fonction des périodes, de l'unité de mesure et du lieu d'achat. Ainsi nous avons pris le prix moyen d'amandes pratiqué sur les marchés concernés pendant la période d'enquête (2021) à 125 F /KG.

➤ **La mouture :**

Pour moulinner leurs amendes, la totalité des productrices utilisent les moulins les plus proches ou des maisons de charité. A cet effet le coût de la mouture utilisé a été pris à partir du coût moyen de la mouture des amendes pratiqués au niveau des moulins des deux zones à 50 F/KG.

➤ **Le bois et l'eau :**

Les Quantités moyennes de bois et de l'eau utilisées dans notre série étaient de **2,86 ± 1,8 charrettes en bois soit 150 kg et plus ; et de 269,44 ± 366,556 L en eau.**

Selon ITC (2014) qui stipule que « *19 kg de bois seraient nécessaires pour la transformation de 100 kg de noix en amendes et 119 kg seraient nécessaires à la transformation de 100 kg d'amandes en beurre* ».

➤ **La main d'œuvre :**

Le coût de la main d'œuvre a été choisi à partir du coût d'opportunité qui est le coût de prestation journalière du travail agricole des deux zones. Nous l'avons estimé à 2000 FCFA en moyenne par jour, soit 06 heures de travail. Et pour notre expérience, Nous avons choisi huit (8) heures pour le temps de la transformation des amendes en beurre de charité, mais il faut savoir que cette étape peut aller de trois (3) à sept (7) jours par cycle de production car cela peut dépendre de la disponibilité des moulins ou de la qualification des productrices à la transformation.

L'amortissement des matériels de transformation en milieu rural n'est jamais présent en compte car ses matériels servent à d'autres activités de la famille voir du village et son en général acquises par des dons.

1.15 3.2. Analyse des produits et résultat du compte d'exploitation :

Ainsi, Selon une étude de l'ITC, 2014, « *Sur 50 kg de noix ramassés, environ 20 kg d'amandes seront produits, et aux moins 10 kg de beurre seront extraits* » et dans notre cas de série une productrice moyenne qui transforme 100kg d'amandes de karité peut obtenir en moyenne 40 Kg de beurre de karité. En considérant que le prix de vente moyen du kg de beurre sur le marché est de 1000 FCFA à Siby et 900 FCFA à Zantiébougou, on obtient un revenu brut de 40000 FCFA à Siby et de 36000 FCFA à Zantiébougou par production. En prenant en compte les différentes charges de production qui sont entre autres, le coût de la mouture, le bois, l'eau et la main d'œuvre, on obtient un bénéfice d'environ 19900 FCFA à Siby et de 15900 FCFA à Zantiébougou par production. Les résultats de l'enquête nous montrent qu'une productrice peut avoir une fréquence moyenne de production de 4 fois dans le mois. Ainsi, si cette production est régulière, une productrice peut avoir un revenu moyen mensuel d'environ 79600 FCFA à Siby et de 63600 FCFA à Zantiébougou d'où ces résultats pouvaient d'être augmenté si les prix était améliorer avec la production d'une bonne qualité de beurre, et pour avoir une bonne qualité de beurre, il faut selon l'ITC,2014, « *Une fois bouillies, conservées les noix pendant plusieurs mois, Cette étape cruciale permet d'augmenter la qualité du futur beurre* » ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la commercialisation constituerait la principale contrainte rencontrée chez les productrices avec la production d'une bonne qualité de beurre et l'hypothèse selon laquelle la production de beurre de karité constituerait la principale activité génératrice de revenus des femmes membre des organisations féminines dans les communes de Siby et de Zantiébougou et représenterait aussi une part importante du revenu des femmes avec l'acquisition des meilleurs techniques de production et d'équipement adéquats.

Les revenus issus des productions sont principalement utilisés pour les besoins de ménage notamment les besoins de consommation ; de santé ; de l'éducation ; d'investissement ; et de l'habillement ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle les femmes alloueraient leurs revenus dans les besoins de la famille.

Ainsi si l'activité de la production du beurre de karité était valorisée au mali, l'autonomisation des femmes rurales serait au succès chose qui allait diminuer le taux de pauvreté sur l'étendue du territoire nationale dans le futur

1.16 3.3. Effet de la chaine de valeur dans l'économie nationale

Avec un PIB de 5,88 milliards de FCFA en 2017 pour l'agriculture malienne, la Chaine de valeur karité représente environ 0,1% du PIB national agricole (selon INSAT,2017).

Selon **SIRA SÉMÉGA, 2019** « *la chaîne de valeur karité représente une valeur ajoutée totale de 4 720 814 FCFA, à l'échelle de la production annuelle des trois coopératives tel que la coopérative de Sido ; de kokélé ; et de sogola* ». Cela laisse croire que la chaîne de valeur karité a une contribution non négligeable au PIB malien.

1.17 3.4. Inclusivité de la croissance économique

Lorsque la répartition de la valeur ajoutée entre les différents acteurs est analysée, il apparaît que presque tous les acteurs tirent un revenu de leurs activités. Il est donc possible de conclure à une non inclusivité de la croissance économique, puisque la génération de la valeur ajoutée n'est pas égale et exclusif dans tous les niveaux de la chaîne.

VI. Implication managériale :

Les expériences de Siby et Zantiébougou montrent que les organisations féminines jouent un rôle crucial dans la dynamisation de la filière karité. Leur structuration a permis de passer d'une exploitation traditionnelle à une logique de chaîne de valeur, même si les enjeux restent importants en termes de durabilité, de compétitivité et d'accès au marché international.

L'appui des ONG et des politiques publiques a été décisif, mais une meilleure synergie avec les institutions financières et les programmes de formation est nécessaire pour consolider les acquis

Conclusion

Les organisations féminines représentent un moteur clé du développement de la filière karité au Mali. Leur action dans les communes de Siby et de Zantiébougou illustre les capacités des femmes rurales à transformer une ressource locale en vecteur d'autonomisation économique et de développement territorial. Pour renforcer cette dynamique, il est impératif de lever les obstacles liés au financement, à la formation et à l'accès au marché.

BIBLIOGRAPHIE

C.F. Gaertn , 2009. Butyrospermum niloticum.p. 57

Central Intelligence Agency (2017). L'agriculture malienne contribue au PIB national.p.47

CCOM/MPFEF (2021). Park de karité au mali.p.7

Frank Nigel HEPPER (1929-2013). la découverte de karité au monde. p.45

FAOSTAT (2019). Arbre pour produire des noix, avec un pic de rendement après 40 à 50 ans.p.7

Forest connect et al., (2008). Problèmes d'écoulement des produits qui sont liés à des problèmes de qualité. p.37

- ITC (2007).** Le karité, ou Vitellaria paradoxa.p.71
- Jullian Rappaport (1987).** La contribution de la chaîne de valeur à l'amélioration de la vie et de revenu.p.4
- D. Teece et G. Pisano (1994).** Accès aux marchés et augmentation des opportunités économiques. p.33
- Karl Friedrich von GÄRTNER (1772-1850),** la découverte de karité au monde. p.27
- N'kalo, (2017).** Le karité est menacée d'extinction.p.29
- Mongeau (2009).** Echantillon ne requiert pas un grand effectif. p. 94
- Pailé et Mucchielli (2016).** La méthode d'analyse par questionnement analytique.p.11
- PICASSO, G.,(1984).**Synthèse des résultats acquis en matière de recherche sur le karité au Burkina Faso de 1950 à 1958. Rapport de l'Institut de Recherche pour les Huiles et Oléagineux (IRHO), p. 45pages.
- Michael Porter (1985).** La chaîne de valeur. p.23
- Raymond Quivy, Luc Van Campenhout, (1995).** Manuel de recherche en sciences sociales, 2^e édition, Dunod, Paris 287p.
- René, Caillé., (1985).** Voyage à Tombouctou II. La découverte, Paris.
- regions: the origin of the pyrophytic habit. *New Phytologist*. juillet 1974, Vol. 73, 4, pp. 771-780.
- UNIDO (2014).** L'industrialisation de l'Afrique étant faible et irrégulière.p.9
- RUYSEN, B.(1957)** .La karité au Soudan. *Agronomie Tropicale* ., Vol. 12, 2 & 3, pp. 144-172 &279-306.
- RGA (2004).** Productions agricoles et agro-forestières.p.9
- SEMEGA, Sira., (2019).** Analyse de la chaîne de valeur karité au Mali : Cas de la zone d'intervention d'OMADEZA. Mémoire de Master en bioingénieur à la Faculté Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT) de Luxembourg. P.67
- Thiéart, R.-A. (dir.). (2003).** Méthodes de recherche en management. Paris : Dunod. p.23
- ZALLE Alidou.,(2005).**Etude d'impact socio-économique de la production du karité sur les conditions de vie des femmes rurales : cas de la région de PO au Burkina Faso. Mémoire de Master à l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso. p87